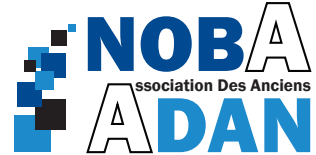




NSPA OLD BOYS ASSOCIATION
ASSOCIATION DES ANCIENS NSPA



NSPA OLD BOYS ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIENS NSPA

Minutes of the General Assembly

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

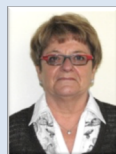
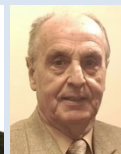
16/10/2017



www.noba-adan.net

oldboys@noba-adan.net

NOBA's EXECUTIVE COMMITTEE 2017 / COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ADAN 2017

Chairman — Président	Olivier Guidetti +352 300055	
Vice-Chairman — Vice-Président	Fortunato Iaconelli +352 399854	
Vice-Chairman & Secretary — Vice-Président & Secrétaire	Isabelle Warschburger +352 691 203 204	
Treasurer — Trésorière	Danielle Schoder +352 399082	
Members — Membres	Christiane Barette-Maghe Danielle Degrotte Mariette Toussaint — Tim Crosby Marc Heiderscheid — Marc Maisch Michel Saudrais Jean-Marie Séleck	       
Consultant — Consultant	Berg Jos	

Minutes of the of the NSPA Old Boys General Assembly held on the 16.10.2017

1. Opening of the General Assembly by the Chairman

The Chairman opened the meeting and welcomed the participants to the General Assembly. He further introduced the guests :

- ⊙ Mr P. Dohmen, NSPA General Manager;
- ⊙ Mr P. Hammond, NSPA Chief of Staff;
- ⊙ Mrs N. Ottignion, NSPA Chief of Human Resources Division;
- ⊙ Mr M. Holzschuh, Chairman of the NSPA Staff Association ;
- ⊙ Mr B. Roden, Secretary of the Confederation (Chairman ARO);
- ⊙ Mr R. Goyens, Chairman AROF
- ⊙ Mr B. Wacquez, Chairman of the AAPOCAD ;
- ⊙ Mrs Y. Brems, Client Relationship Manager - ALLIANZ
- ⊙ Dr. B. Popadić, IGO Operations Assistant Manager – ALLIANZ

2. Approval of the agenda

The agenda was approved.

3. Address by the NSPA General Manager, M. P. Dohmen

Mr. P. Dohmen welcomed the participants. In his speech, the General Manager reviewed the current activity of the Agency. Then, he envisioned the short-term future in an optimistic way and looked at the long-term future, which he sets at 50 years from now in relation to the 50th anniversary of NAMS/NSPA in June 2018. What could be then the 100th anniversary.

4. Address by the NSPA Chief of Staff, M. P. Hammond

M. Paul Hammond joined the Agency in July 2017 as the Chief of Staff following 35 years service in the Royal Navy. He is responsible for the overall co-ordination of the NSPA HQ, ensuring effective operation, resource and performance management, he deputizes for the General Manager.

5. Activity report by the Chairman of the NOBA, O. GUIDETTI

Dear former colleagues and friends,

A slight existentialist wind has blown for some time among the members of our associations. As the President of the Confederation, it is my responsibility to be aware of this trouble. After having thought about it, I believe that this situation might have emerged from our organizational structure, probably a bit too complex for many of us. It is therefore my duty to question my work and come to you with explanations in order to clarify the issue. From a didactic point of view, I will base my reasoning on the following paragraphs:

- A) Organizational structure ;
- B) Function;
- C) Future;
- D) Conclusion.

A) Organizational structure

For more than 30 years, our organizational structure has been based on the four NATO Retirees Associations. Needless to remind you the statutes, regulations and objectives, however, some historical background is deemed important. More than 20 years ago, these four associations decided, independently and unanimously, to delegate some powers to a common body called the « Confederation of NATO Retirees Associations ». This decision was registered in the NATO Civilian Personnel Regulations (NCPR), Chapter XVIII, paragraph 88.4, 88.5, 90.3. The NCPR has clarified the powers of the Confederation. Since then, it represents all NATO retirees, not only in front of our authorities, but also through the AAPOCAD towards coordinate bodies and other retirees' organizations emerging from international organizations.

Therefore, one can note that the responsibilities of Associations and those of the Confederation are complementary, precise and limited. Besides, the Confederation has

stemmed legitimately from these four associations that appoint the 16 members of its Committee. In turn, these members elect the President for a definite duration.

These associations have evolved according to the local, geographical and residence contexts of their members. It is worth mentioning that two of them decided to establish a "subsidiary" body called "National Representatives". On a voluntary basis, the members of each association gather the retirees of their country of residence and integrate them into their own Committee. Consequently we can say that they have created the network through which duplex information can freely circulate.

Later, with the requirement to adapt to modern information technology, the associations and the Confederation practically adopted the new communication available tools. And the results were convincing. We can record today four or five data bases and four web sites. This represents a considerable energy, time and money spent by all of us. Unfortunately, this major effort has been achieved without actual coordination, leading to an overlapping in relation to both automation and national Representatives. Objectives and their consequences may sometimes go in the opposite direction. The impact is then negative.

B) Functions

Obviously our associations represent the foundation of our associative network. No one could legitimately question the fundamental commitment to retirees. Indeed, they allow retirees to keep the indispensable connection or link with our originating body or, failing that, with the one that appears the most accessible for various reasons. The elected members of the Committee are generally known because they are former colleagues. This should contribute to develop an atmosphere of trust and solidarity. Thanks to the seniority of these associations together with all the services rendered, we are ready to endorse the statute and pay our membership dues/contributions. These indications of support are necessary towards management but also for the creation of opportunities for dialogue with local Staff Associations. Annual General Assemblies similar to the one held today must remain the main event of their activity for both members and local authorities and the Confederation. The President and Committee Members are devoted individually and collectively to their responsibilities that directly commit them in the local social dialogue.

This commitment represents in itself the foundation of these associations and therefore, it would be irrelevant to question it.

Having said that, what can we say about the Confederation? For many people, it seems to be far away from associations and even further from their members. This is a natural trend

that makes us reject what we do not clearly understand. In order to fight against this feeling, it is important that the Confederation better express.

Physically hosted by and located at NATO HQ, the Confederation enjoys a strategic position that allows retirees to be present and ensure their rights granted by the CPR are being enforced. I would like to draw your attention to this privilege. Indeed, among most international organizations (coordinated or not), very few associations of retirees are being granted such recognition from their organization. Let's remain cautious, even if we are not much audible, at least we are being listened to. Of course, it is not enough but it is already a major step forward. The status and rights of the Confederation allow a prompt reaction to events and possible requests from management. The Confederation is represented in the social dialogue at the NATO HQ level, which would never occur with four separate associations. The Confederation is the dialog and consultative body where dialog absolutely indispensable to Associations and their members.

C) Future

It is trite to say that the destiny of Associations and the destiny of the Confederation are linked! To separate the two is not thinkable, not least because of the rules. Without reaching such an extreme, we need to take into account the numerous reforms gradually implemented by NATO: third pension scheme and closure of coordinated scheme, definite duration contract policy, new insurance group contract, new system of legal protection (Administrative Tribunal), future single spine salary scale, removal or decrease of numerous indemnities, specific provisions related to marriage, teleworking, etc. Upon nations' request, NATO and Coordinated Organization are changing rapidly. It is a fact! In this context, the Associations of Retirees we must get on with the job and shape their future according to NATO development. The Confederation should not only accompany this adaptation process but coordinate it between associations through a mutual influence. This has been the case of the recent conversion of National Representatives into « Regional Representatives ». Beyond this first attempt of practical simplification, that has finally resulted in a satisfactory syncretism, Committees will have to think together about potential solutions.

Therefore, I have in mind information support, like newspapers and websites, information systems related to the structure of various databases, their management, their maintenance and update, their member fees and budgets, their membership, their statutes and dates of elections. Many proposals for avenues under different skies with customized alignments in order to serve both the Associations and the Confederation. This type of

reasoning will not prevent genuine and natural conflicts of interest. We are not yet over our troubles!

D) Conclusion

Without questioning the legitimacy of our associations, the role of the Confederation, this short presentation proves, if necessary, that the late development in our countries and in our Organization, forces us to strengthen our relationships within the present framework. This situation makes it necessary to think about the organization of our associative community. Consequently, we need to make it easier to manage, more efficient and finally more attractive.

This food for thought does not pretend to be a programmed as such. It is rather the sign that it is time for us to modernize. We all have good relations with our local or central hierarchy. It represents a positive asset that should be maintained. However, we shall show our dynamism and our ability to question ourselves, in other words, our youthfulness. Thanks to our experience, intelligence and good will, let's do our utmost to keep our rights. I invite you to stand in order to observe together a minute of silence

I thank you for your attention, are there any questions?

Olivier Guidetti, Chairman

6. Report by the NSPA Chief of Human Resources Division, N. Ottignion

Mrs N. Ottignion thanked the Old Boys Association for having been invited and introduced the new structure of the HR division.

This presentation is attached hereto and will be published on the NOBA web site (www.noba-adan.net).

7. Report by the NOBA Treasurer, D. Schoder

Mrs. D. Schoder informed the General Assembly of the Financial Status of the NOBA Association stating that after the Audit of the NOBA Accounts for the year 2016 there is no observation to formulate.

Furthermore, it was proposed to the General Assembly to approve :

- A) The NOBA Accounts ;
- B) The annual subscription fixed at € 20- and
- C) To give discharge to the Treasurer, D. Schoder.

The General Assembly approved the 2016 accounts, the new annual subscription and the discharge of the treasurer.

The Audit Report and the 2016 Balance Sheet are annexed hereto.

8. Discharge of the Executive Committee

The General Assembly granted discharge to the Executive Committee as there were no questions.

9. Address by the NSPA Staff Association Chairman, M. Holzschuh

The NSPA Staff Association Chairman, Mr. M. Holzschuh provided the adjustment figures of the salaries and pensions applicable to the 1st January 2018:

Belgium : +2%, Luxembourg: +2 %, France: +1.4%, Germany: +3.1%, Italy: +1.0%,
Hungary: +5.8%

Then he informed the participants of the General Assembly that the separate salary scale for Luxembourg was back on the CCR agenda for 2018 with the support of the Luxembourg government but that the support by NSPA was uncertain. A letter from the NSPA management is in preparation.

In addition he informed that the difference in purchase power parity between Luxembourg and Belgium had reached +/- 11.6 % by now.

10. Address by the Chairman of the AAPOCAD, B. Wacquez

Chairman, dear Olivier, ladies and gentlemen,

1) Adjustment method of Salaries

After long discussion the introduction of a salary moderation based on the use of a moving average has been recommended for approval by the councils.

2) Salary Adjustment as of 1st January 2018

In so far as Luxembourg is concerned an increase of 2% has been recommended for approval by the councils.

3) Review of the 1974 Coordinated Pension Scheme Provisions

The country's representatives intend to start in 2018 a review of the provisions governing the coordinated pension (for the future retirees).

The representatives of the Secretaries/Directors General as well as the personnel representatives stated that this was a repetition of what was done some years ago which failed and led to the creation of new pensions schemes in the various organizations. The start of the review is scheduled for June 2018.

4) Salary scales for Luxembourg

The representatives of the personal requested that the issue of salary scales for Luxembourg be added to the programmed work in 2018. The proposal was accepted and is expected to be discussed at earliest in June 2018.

I thank you Chairman, ladies and gentlemen for your attention.

9. Address by the ALLIANZ representative, Y. BREMS/Dr. B. POPADIĆ

Mrs Y. Brems and Dr. B. Popadić presented a statistic on the current situation of ALLIANZ. This presentation is attached hereto and will be published on the NOBA Website (www.noba-adan.net).

10. Closing of the Assembly

Before closing the General Assembly the Chairman expressed his thanks to the participants and as there were no additional questions he invited them at the aperitif and to the lunch. Then he wished them a safe journey home and expressed his desire to see everybody again for the next years' General Assembly, which is foreseen for October/November 2018. The meeting is closed.

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens de la NSPA 16.10.2017

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

Le Président ouvre la séance et prononce un mot de bienvenue aux participants.

Il présente ensuite les invités :

- ⊙ Mr P. Dohmen, Directeur Général de la NSPA;
- ⊙ Mr P. Hammond, Chef d'État-Major de la NSPA;
- ⊙ Mrs N. Ottignion, Chef de la Division des Ressources Humaines de la NSPA;
- ⊙ Mr M. Holzschuh, Président de l'Association du Personnel NSPA;
- ⊙ Mr B. Roden, Secrétaire de la Confédération (Président ARO);
- ⊙ Mr R. Goyens, Président de l'AROF
- ⊙ Mr B. Wacquez, Président de l'AAPOCAD ;
- ⊙ Mrs Y. Brems, Représentante des Relations Client - ALLIANZ
- ⊙ Dr. B. Popadić, IGO Operations Assistant Manager - ALLIANZ.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3. Allocution par le NSPA Directeur Général, M. P. Dohmen

M P. Dohmen a prononcé un mot de bienvenue aux participants. Dans son allocution, le directeur général a fait le point de l'activité actuelle de l'Agence. Ensuite, il a envisagé l'avenir à court terme d'une façon optimiste et a posé un regard sur l'avenir à long terme, qu'il fixe à 50 ans d'ici en relation avec le 50^e anniversaire de la NAMSA/NSPA en juin 2018. Ce qui pourrait être alors le 100^e anniversaire.

4. Allocution par le NSPA Chef d'État-Major, P. Hammond

M Paul Hammond est entré à l'Agence en juillet 2017 en qualité de chef d'état-major. Il y est chargé de la coordination générale du quartier général de la NSPA dont il veille à assurer le bon fonctionnement ainsi que la gestion efficace et efficiente des ressources et des performances. Il assure également le remplacement du directeur général.

5. Rapport des activités par le Président, O. GUIDETTI

Souffle, depuis quelque temps, un léger vent existentialiste parmi les membres de nos associations. Il appartient à moi-même, Président de la Confédération, de prendre conscience de ce trouble. Après réflexion, je pense que ce courant trouverait ses origines dans nos structures, sans doute complexes à nombre d'entre nous. C'est mon devoir de remettre mon travail sur le métier et venir vers vous avec des explications permettant de clarifier la situation. Mon propos plutôt didactique s'articulera sur les paragraphes suivants :

- A) Structures ;
- B) Fonctions ;
- C) Avenir ;
- D) Conclusion.

A) Structures

Ces structures se fondent, depuis plus de 30 ans sur les quatre associations de retraités de l'OTAN. Vous connaissez très bien les statuts, règles et objectifs, pourtant un peu d'histoire me semble importante. Il y a plus de 20 ans, ces quatre associations décidèrent ensemble, unanimement et souverainement de déléguer certaines compétences à un organe commun appelé la « Confédération des Associations de Retraités de l'OTAN ».

Cette décision fut transcrite dans le Règlement du Personnel Civil de l'OTAN (RPC) Chapitre XVIII, alinéa 88.4, 88.5, 90.3. Le RPC précise les compétences de la Confédération. Depuis lors, elle représente, tous les retraités, non seulement, auprès des instances de l'OTAN, mais aussi, par l'AAPOCAD, au sein des organisations coordonnées et enfin, vers les organes représentatifs des retraités d'autres organisations internationales.

Ainsi, on relève que les responsabilités des Associations et celles de la Confédération sont complémentaires, précises et limitées. En outre, la Confédération est et demeure une émanation légitime de ces quatre associations qui désignent les 16 membres de son Comité. Le président est élu par eux pour une durée déterminée.

Les associations ont évolué en fonction de contextes locaux, géographiques et de résidence de leurs membres. Il est intéressant de relever que deux d'entre elles décidèrent de créer des structures « subsidiaires » appelées : « Représentants nationaux ». Volontaires et bénévoles, ces membres unissent les retraités du pays de résidence au Comité de l'association. On peut alors affirmer qu'ils constituent le réseau par lequel circule l'information en duplex.

Plus tard, le besoin d'adaptation à l'évolution des techniques de l'information, les associations et la confédération, pragmatiques et modernistes, adoptèrent les nouveaux outils de communications à leur disposition. Résultats probants, on relève à ce jour, quatre ou cinq bases de données et quatre sites internet. Beaucoup d'énergie, de temps et d'argent dépensés par nous tous. Faute de réelle coordination, ces notables efforts se télescopent maintenant, tant du côté de l'informatique que des Représentants nationaux. Les effets induits allant parfois à l'inverse de leurs objectifs, les conséquences peuvent être négatives.

B) Fonctions

Force est de constater que les associations représentent l'assise de notre système associatif. Nul ne peut légitimement contester leur utilité fondamentale en faveur des retraités. Elles représentent le lien irremplaçable avec notre organisme d'origine ou, à défaut, l'un de celui qui nous paraît être le plus accessible pour de multiples raisons. Les membres du Comité élus, sont généralement connus en tant qu'ex-collègues, situation qui devrait favoriser l'établissement d'un climat de confiance et de solidarité. Grâce à l'ancienneté de ces associations, ajoutée à l'ensemble des prestations qu'elles offrent, nous sommes prêts à adhérer aux statuts et à régler la cotisation. Ces manifestations de soutien sont indispensables vis-à-vis de l'administration, ainsi qu'à l'existence d'un espace de dialogue avec les Associations locales de personnels. Les Assemblées Générales annuelles, comme celle d'aujourd'hui, doivent rester l'événement essentiel de leur activité, tant vis-à-vis des membres, que des autorités locales et de la Confédération. Le Président et les membres du Comité s'investissent individuellement et bénévolement dans leurs fonctions qui les impliquent directement dans le dialogue social local.

Cette vocation est le fondement même de ces Associations, il n'est par conséquent pas question d'y revenir.

Alors, qu'en est-il de la Confédération ? Pour beaucoup, elle peut sembler éloignée des associations et plus encore de leurs membres. Tendance naturelle qui nous fait rejeter ce que nous n'appréhendons pas clairement. C'est pour lutter contre ce sentiment que la Confédération doit mieux s'exprimer.

Physiquement accueillie et installée auprès du Secrétariat International, cette situation stratégique donne l'avantage aux retraités de manifester leur présence et leur volonté de mettre en œuvre les droits accordés par le RPC. Je souhaite attirer votre attention sur ce privilège. En-effet, parmi l'ensemble des organisations internationales (Coordonnées ou non) qu'une petite poignée d'associations de retraités disposent d'une telle reconnaissance auprès de leur organisation respective. Restons prudents, même si on nous entend peu, au moins on nous écoute. Il ne faut certes pas s'en satisfaire, mais c'est déjà un acquit favorable. La situation et les droits de la confédération lui donnent l'avantage de réagir rapidement aux événements et aux sollicitudes éventuelles de l'Administration. Elle est très présente dans le dialogue social au niveau du Siège de l'OTAN, ce qui ne serait pas possible de la part des quatre associations séparées. La Confédération est l'organe de concertation et de dialogue indispensables aux Associations et aux membres.

C) Avenir

Ce serait un lieu commun d'affirmer que le destin des associations et celui de la Confédération sont liés ! Ne serait-ce que par les textes, toute séparation est impossible. Sans aller jusqu'à cette extrémité, nous devons prendre en considération les nombreuses réformes successivement mises en application par l'OTAN : troisième régime de pension et fermeture du régime coordonné, politique de contrat à carrières courtes, nouveau contrat d'assurance groupe, nouveau système de protection juridique (Tribunal Administratif), future échelle unique des grades et rémunérations, suppression ou diminution de nombreuses indemnités, dispositions particulières relatives au mariage, travail à distance. À la demande de nos pays, notre Organisation ainsi que les Coordonnées se transforment rapidement. C'est un fait !

Face à cela les associations de retraités doivent se mettre au travail et façonner leur avenir en fonction de l'évolution de l'OTAN. La Confédération doit non seulement accompagner ce mouvement d'adaptation, mais le coordonner entre les associations par influence réciproque. Ainsi, en a-t-il été de la récente conversion des Représentants

Nationaux en « Représentants Régionaux ». Au-delà de cette première tentative de simplification pragmatique qui finalement se conclue par un syncrétisme satisfaisant, les comités devront réfléchir sur des ébauches de solutions unitaires. Ainsi, je pense aux supports de l'information, comme les journaux et les sites, à l'informatique concernant la structure des différentes bases de données, leur gestion, mise à jour et lecture, aux cotisations et budgets, aux adhésions, les statuts et dates des élections. Nombreuses pistes à suivre sous des cieux divers et aux tracés personnalisés pour cependant servir autant les associations que la confédération. Laissant cependant déceler d'authentiques et naturels conflits d'intérêts dans ce genre de réflexion.

Nous ne sommes pas au bout de nos peines !

D) Conclusion

Sans vouloir remettre en cause la légitimité des associations ni les fonctions de la Confédération ce bref exposé démontre, si besoin était à quel point les évolutions observées dans nos pays et notre Organisation nous contraignent à resserrer nos liens dans le cadre de nos structures actuelles. Cette situation nous astreint alors à repenser l'organisation de notre communauté associative. Il faut en conséquence, les rendre plus faciles à gérer, plus efficaces à moindres coûts, et enfin plus attractives.

Cette réflexion ne se prétend pas un programme en tant que tel. C'est plutôt une modernisation à entreprendre qu'une ligne politique particulière. Nous entretenons tous de bonnes relations avec notre « hiérarchie locale » ou « centrale », c'est donc un acquit positif à conserver. Par contre, nous devons démontrer notre dynamisme et notre capacité à nous remettre en cause. À nous tous, nous possédons une somme d'expérience, d'intelligence, et de bonne volonté (sans parler d'abnégation) que nous devons mettre en œuvre pour conserver nos droits. Je vous invite à vous lever afin que nous observions ensemble une minute de silence.

Je vous remercie de votre attention et je compte sur vous tous.

Olivier Guidetti, Président

6. Allocution par le NSPA Chef de la Division des Ressources Humaines, N. Ottignion

Mme N. Ottignion a remercié l'Association des Anciens de la NSPA d'avoir été invitée et présente la nouvelle structure de la division des Ressources Humaines.

Cette présentation est annexée au compte-rendu et sera publiée sur le site web ADAN (www.noba-adan.net).

7. Report by the NOBA Treasurer, D. Schoder

Mme D. Schoder a informé l'Assemblée Générale de la situation financière de l'Association des Anciens de la NSPA/NAMSA. Son audit des comptes l'année 2016 montre un résultat satisfaisant, assorti d'aucune observation particulière.

En conséquence, il recommande à l'Assemblée Générale d'approuver :

- A) Les comptes de l'ADAN;
- B) La cotisation fixée à € 20,- et
- C) de donner Quitus à la trésorière, D. Schoder

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des comptes et donne Quitus au trésorier.

The Audit Report and the 2016 Balance Sheet, which was distributed to the participants to the General Assembly, are annexed hereto.

Le rapport d'Audit et le bilan 2016 sont annexés en pièces jointes.

8. Décharge du Comité Exécutif sur les activités 2016

L'assemblée générale a accordé sa décharge au Comité Exécutif étant donné qu'il n'y avait pas de questions.

9. Allocution par le président de l'APN, M. Holzschuh

Le président de l'Association du personnel de la NSPA, M. Holzschuh, a fourni les chiffres d'ajustement des salaires et pensions applicable au 1er janvier 2018:

Belgique: + 2%, Luxembourg: +2%, France: + 1,4%, Allemagne: + 3,1%, Italie: +1,0%, Hongrie: + 5,8%.

Il a ensuite informé les participants que l'échelle salariale distincte pour le Luxembourg était de nouveau à l'ordre du jour du CCR pour 2018 avec le soutien du gouvernement luxembourgeois, mais que celui de la NSPA restait incertain. Une lettre de la direction de la NSPA est en préparation.

En outre, il a indiqué que la différence de parité de pouvoir d'achat entre le Luxembourg et la Belgique avait atteint +/- 11,6% à l'heure actuelle.

10. Allocution par le Président de l' AAPOCAD, B. Wacquez

Président, cher Olivier, mesdames et messieurs,

1) Méthode d'ajustement de Salaires

Après une longue discussion, l'introduction d'une modération salariale basée sur l'utilisation d'une moyenne mobile a été recommandée pour approbation par les Conseils.

2) Ajustement salarial au 1er janvier 2018

En ce qui concerne le Luxembourg, une augmentation de 2% a été recommandée pour approbation par les Conseils.

3) Examen des dispositions du régime de pensions coordonné de 1974

Les représentants des pays entendent commencer en 2018 un réexamen des dispositions régissant la pension coordonnée (pour les futurs retraités).

Les représentants des secrétaires / directeurs généraux ainsi que les représentants du personnel ont déclaré qu'il s'agissait d'une répétition de ce qui a été fait il y a quelques

années et qui a abouti à la création de nouveaux régimes de pensions dans les différentes organisations.

Le début de l'examen est prévu pour juin 2018.

4) Échelles salariales pour le Luxembourg.

Les représentants du personnel ont demandé que la question des échelles de traitement pour le Luxembourg soit ajoutée aux travaux programmés en 2018. La proposition a été acceptée et devrait être discutée au plus tôt en juin 2018.

11. Allocution par la représentante d'ALLIANZ, Y. Brems

Mme Y. Brems a présenté à l'aide de statistiques la situation actuelle d'Allianz. Cette présentation est annexée au compte-rendu et sera publiée sur le site web ADAN (www.noba-adan.net).

12. Clôture de l'Assemblée Générale

Avant de fermer cette Assemblée Générale, le Président remercie les participants et comme il n'y a pas d'autres questions il invite l'ensemble des participants à l'apéritif et au déjeuner. Il leur souhaite un bon retour chez eux et espère revoir tout le monde l'an prochain à l'occasion de l'Assemblée Générale prévue octobre/novembre 2018. La séance est close.

13. This year's participants — Participants de cette année

BANG Frank Alexander	MANTERNACH-SCHAEFER Camilla
BARETTI-MAGHE Christiane	MARTEAUX Léon
BEHETS Roger	MAYERUS Michelle
BESSE Aimée	MELLONCELLI Mauro
BORCH Gunnar	MICHEL Francis
BREMS Yannik	NUESSLE Heidi
BRIZZI Welco	OCAKTAN Zeynep
BROECKER Kurt	OLDAKER Robert
CARSTENS Dieter	OTTIGNION Noëlle
CHABOISSON Jacques	PATOULIDIS Ioannis
CONI Jean	POPADIĆ B.
CORNET Dirk	REISCH Germaine
DEGROTTE Danielle	RODEN Billy
DOHMEN Peter	RODRIGUES Dulce
FERNANDES B. PINTO A.M.	SAUDRAIS Michel
FLAMMANG Albert	SCALONI Evelyne
FOUSS Jean-Marie	SCHODER Danielle
GODINHO José	SÉLECK Jean-Marie
GOEBEL Rainier	SINNER Eduard
GOYENS Robert	TAURINO Luigi
GRAAS Daniel	TSHINZA Clément
GUIDETTI Olivier	VAILLANCOURT Eric
HAMMOND Paul	VAN VLIET Pieter
HEIDERSCHIED Marc	VENTKER Winfred
HESSENMUELLER Egon	VOSS Alfred
HEYWOOD Madelaine	WACQUEZ Bernard
HOFFMANN Christiane	WARSCHBURGER Isabelle
HOLZSCHUH Marc	WENMACHER Charlotte
IACONELLI Nino	WILLEMS Marc
JAMEAU Renée Monique	WOOLARD Phillip
KOLBACH Pascale	
KOLENYI George	
LARSEN John	
LEMOINE Jacques	
MAISCH Marc	